

origine politique, qui n'a pas été examinée à fond depuis que le problème a été porté à l'attention des hommes politiques. En fin de compte, c'est à vous et au gouvernement qu'il appartient de régler le problème; c'est pourquoi il est tout à fait normal que nous nous en occupions rapidement en y accordant toute l'attention nécessaire.

**Le vice-président:** Le député de Vechères.

[Français]

**M. Loiselle:** Monsieur le président, je suis très heureux de...

[Traduction]

**M. Hnatyshyn:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

**Le vice-président:** Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources invoque le Règlement.

● (1640)

**M. Hnatyshyn:** Monsieur le président, j'aimerais que vous m'éclairiez sur la procédure suivie par ce comité. Je ne vois aucune objection à ce que les membres de l'opposition officielle utilisent le reste du temps à faire des déclarations ou à poser des questions, mais je pense que normalement l'usage voudrait que j'essaie de répondre. Cependant, je ferai comme il vous plaira. Si vous estimez devoir donner la parole à d'autres députés, je m'efforcerai de noter tout ce qui se dit pour pouvoir répondre aux députés à la fin de toutes les questions. Je m'en remets à vous.

**Le vice-président:** Si cela convient au ministre, cela permettrait de gagner du temps. Il y aura répétition des questions et des observations. Si tel n'est pas ce que souhaite le ministre, nous pourrions lui donner la parole immédiatement.

**M. Lalonde:** Monsieur le président, tel n'est pas l'usage suivi normalement à la Chambre. Le ministre a déjà parlé deux fois, pendant 20 minutes chaque fois, et s'il a de nouveau la parole il parlera encore pendant 20 minutes. Et nous n'en finirons plus. Je propose comme le veut l'usage à la Chambre, que les députés alternent comme cela est de règle et que le ministre réponde à la fin, à moins qu'un député n'insiste pour avoir une réponse immédiate ou qu'il n'ait dépassé ses 20 minutes. Je propose de suivre la règle habituelle, qui veut que les députés soient invités à prendre la parole et que le ministre réponde à la fin, après avoir noté toutes les questions. C'est ce qui se fait d'habitude.

**M. Hnatyshyn:** Je tiens peut-être un peu trop à répondre à ces questions, parce que je ne voulais pas que les 20 dernières minutes s'épuisent sans que le député ait pu obtenir mes réponses.

**M. Lalonde:** Nous pouvons attendre. Nous serons encore là demain et après-demain.

**M. Hnatyshyn:** Je voulais être certain de répondre quand les questions sont encore fraîches à ma mémoire, mais si vous désirez aller de l'avant, je ferai comme il vous plaira. Je suis prêt à attendre ici toute la journée et à répondre du mieux que je le pourrai. Je dirai même par lettre à mon ami le député de Davenport que je m'intéresse à ses problèmes.

[Français]

**M. Loiselle:** Monsieur le président, je crois que l'intervention de mon collègue d'Outremont (M. Lalonde) était tout à

fait à point, parce que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Hnatyshyn), que ce soit en comité ou à la Chambre cet après-midi, utilise tout le temps qu'il peut pour faire part à son auditoire de vœux pieux mais sans pour autant, en aucun moment, donner de façon précise des éclaircissements sur la politique énergétique du gouvernement fédéral.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources mentionnait tantôt que le critique de l'opposition se référerait toujours à un document de 1976, et il semblait que ce document était une bible, et il lui disait que probablement la situation avait changé depuis 1976 et qu'il voulait, lui, innover avec des solutions nouvelles. Je dirai à l'honorable ministre, monsieur le président, que s'il voulait, au moins une fois, prendre ce document, le lire et confirmer, bien sûr, qu'il y a des choses qui sont changées et des faits qui sont changés depuis 1976, mais de se reporter à un paragraphe très court selon lequel la politique du gouvernement fédéral consistait à augmenter les prix d'une façon qui tenait compte de la valeur de remplacement des coûts de l'énergie au Canada.

Hier, lorsque l'on a écouté son chef, le très honorable premier ministre (M. Joe Clark), il semblait que le chef du gouvernement, de temps à autre, se référerait à ce document qui a servi de base à la politique du précédent gouvernement. Mais nous aimerions, non pas de longs discours, mais que le ministre dise à la Chambre sur quoi il va baser sa politique énergétique, car cela ne prendra que quelques secondes.

Le ministre nous rappelle que les prix en matière énergétique ne constituent qu'un élément de toute la politique énergétique du Canada. Soit, c'est un élément, mais c'est un élément, comme disait le chef du Nouveau parti démocratique hier, qui constitue environ 9/10 de tout le contentieux, parce que, avec les ministres provinciaux hier, tout le monde était bien sûr en faveur de la vertu.

Tout le monde se dit qu'on doit déployer tous les efforts voulus afin de devenir autosuffisant. Tout le monde évidemment est en faveur de la conservation. Tout le monde est en faveur de la vertu et du beau temps, monsieur le président. Par contre, ce que les Canadiens et les députés de la Chambre sont en droit d'attendre de la part du ministre, c'est de dire comment nous allons la pratiquer cette fameuse vertu. Est-ce qu'on va la pratiquer à \$45 le baril en 1985, ou à un prix moindre? Est-ce qu'on «s'enlignera» sur les prix internationaux, sur celui de Chicago, ou sur un prix qui serait de 10 p. 100 inférieur à celui de Chicago, pour autant que l'on puisse me dire quel sera le prix de Chicago dans 10 ans ou dans 5 ans.

Si l'honorable ministre pouvait lui aussi se reporter à ce document de base qui, de toute façon, avait été élaboré en collaboration avec le gouvernement de l'époque et les excellents fonctionnaires et aviseurs que vous continuez d'avoir, je me demande pour quelle raison vous ne pourriez pas faire de ce document, de cette bible qui pourrait établir une politique saine, une politique qui pourrait peut-être permettre à votre parti qui se voulait le défenseur de l'harmonie, le pire soldat contre la confrontation, si vous pouviez à tout le moins asseoir votre politique, non pas sur du verbiage, mais sur un document articulé.